

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X^e VOLUME



DÉCEMBRE

N^o 24

1884

CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

voir à la quatrième page de la couverture les Avis.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion.
— M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny.
— M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le
baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de
Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. —
M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet.
— M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thié-
nard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. —
M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de
Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Reusse, conservateur du matériel.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Minguet et Brochon
Secrétaire-Général.....	Jassemmin.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Cagny.
Secrétaires.....	Macret et Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste..	Vinet.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. —
Tassin. — Lozet. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet.
— Palfroy. — Deslandes. — Bordier.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de l'Assemblée générale

DU 7 DÉCEMBRE 1884. — PRÉSIDENTIE DE M. VERNOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

Il est procédé à la distribution des récompenses pour apports
sur le marché en 1884 :

Jardiniers maraîchers de Senlis.

M. BARRÉ, médaille d'argent 1^{re} classe ;
M. MASSON, médaille d'argent 3^e classe.

Fleurs.

M. DUPRÉ, de Senlis, médaille d'argent de 3^e classe.

Revendeurs.

M. CORRÉGÉ, à Senlis, médaille d'argent 2^e classe.
M. GIRODOT, dépose sur le bureau 1 lot de 9 variétés de
légumes, *mention honorable*.

La correspondance se compose des procès-verbaux sui-
vants :

SECTION DE LA CHAPELLE

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1884. — PRÉSIDENTIE DE M. BAUDET

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Par M. BARBIER (Emmanuel), de La Chapelle :
Un lot de 60 variétés de légumes. — *Mention très honorable*.
Un lot de 21 plantes de sorge chaude. — *Mention très honorable*.
Par M. DUBRAY, de Vémars :
Un lot de 50 variétés de légumes. — *Mention très honorable*.
Un lot de 22 variétés de fruits. — *Mention très honorable*.

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1884 — PRÉSIDENTIE DE M. BENOIT

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Par M. BELLARD, jardinier au château de Rozières :
Un lot de 21 variétés. — *Mention très honorable*.

X^e VOLUME. — N^o 24. — DÉCEMBRE 1884.

Le Secrétaire-Général donne connaissance des décisions du Conseil d'administration.

Lecture ayant été donnée de la pétition de M. Jazé, horticulteur à Senlis, qui demande l'introduction dans le Règlement d'un article interdisant au Jardinier-Professeur de faire aucun commerce. — Le Conseil, considérant que ledit article existe au Règlement, mais n'est pas applicable dans les circonstances actuelles; considérant que la protestation de M. Jazé (qu'il a pu faire revêtir de la signature de 4 autres horticulteurs-marchands) ne vise que des intérêts personnels peu nombreux, et non pas ceux de tous les Sociétaires; considérant en outre que la Société n'est pas un syndicat, mais que son but est de favoriser et de développer le goût de l'horticulture chez les personnes qui n'en font pas commerce, approuve les conclusions de la commission, décide qu'il n'y a pas de suite à donner, et passe à l'ordre du jour.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité.

Le Président annonce que le Conseil a pris l'initiative de la suppression des récompenses pour Apports sur le Marché. Le but poursuivi était d'encourager les horticulteurs à réserver pour la ville leurs beaux produits. Le résultat n'ayant pas été atteint, il semble qu'il n'y a pas lieu de continuer.

L'Assemblée adopte à l'unanimité.

Le Secrétaire-Général expose que sur sa proposition le Conseil a nommé une Commission chargée de s'entendre avec M. Payen, sur la question de savoir si l'imprimeur, en ayant la concession des annonces, ne pourrait en retour nous faire une diminution sur le prix du Bulletin. A la suite de cette entente, il a été fait un projet de traité dont il est donné lecture. Le traité est réellement avantageux pour la Société, aussi l'Assemblée l'approuve-t-elle à l'unanimité.

Le Président propose également que les murs du jardin reçoivent des cadres destinés à l'affichage concernant l'horticulture. La proposition est adoptée.

L'Assemblée ajourne au mois de janvier la lecture et l'impression du rapport de M. Péan, sur l'Exposition de Lille.

Elle adopte ensuite la proposition d'exempter de cotisation les membres, pendant leur service militaire, tout en les conservant sur les contrôles et leur adressant le Bulletin.

Présentation de deux nouveaux membres : MM. Bouru et Petitpas.

L'ordre du jour appelle la lecture du Rapport sur les comptes du Trésorier. M. Brochon, président de la commission des finances, rend le plus grand hommage au zèle et au dévouement dont a continué à faire preuve M. Drivière, notre Trésorier-Général, et à la parfaite tenue de sa comptabilité.

Il donne ensuite lecture du Budget pour 1885, qui est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire-Général donne connaissance des comptes accessoires au Budget et laisse prévoir qu'il pourra être réalisé de ce fait, une certaine économie qu'on pourrait utilement employer à la réparation de la maison du Jardinier-Professeur.

L'Assemblée adopte.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau pour 1885.

Sont élus à l'unanimité (sur 34 votants) :

<i>Président</i>	MM. Vernois.
<i>Vice-Présidents</i>	Thirion, Minguet, Brochon.
<i>Secrétaire-Général</i>	Jassemin.
<i>Secrétaire-Général-Adjoint</i>	Cagny.
<i>Secrétaires</i>	Macret, Legras.
<i>Trésorier-Général</i>	Drivière.
<i>Trésorier-Adjoint</i>	Noché.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i> ..	Vinet.
<i>Conservateur du Matériel</i> ..	Tirlet.

Sont ensuite élus membre du Conseil pour la Section centrale :

MM. Compiègne, Fossiez, Bougeonnier, Tassin, Lozet, Dupuis, Guinand, Salot, Pecquet, Palfroy, Deslandes, Bordier.

Le projet de concours entre les enfants des Ecoles primaires communales, que l'Assemblée avait précédemment adopté sans entente avec l'autorité académique, vient enfin de recevoir cette consécration. Le programme en a été soumis à l'approbation de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire de Senlis.

BUDGET POUR L'ANNÉE 1885

En Caisse au 4 décembre 1884..... 4.233 f. 03

RECETTES

Reste à recouvrer :

Insertions au Bulletin de la Société.	25 f. »»	} 200 »»
Médailles offertes par Divers	175 »»	
		<hr/>
		4.433 03

Recettes de l'Exercice 1885.

Cotisations 280 à 10 f.	2.800 »»	} 2.850 »»
— 10 à 5 f.	50 »»	
Subventions :		
Du Ministre	500 »»	} 4.220 »»
Du Conseil général..	500 »»	
De la Ville de Senlis.	200 »»	
Rente de M. le docteur Pigeaux.....	20 »»	
		<hr/>
		4.070 »»
Solde en caisse et restes à recouvrer.....	4.433 03	
		<hr/>
Total des Recettes.....	5.503 03	

DÉPENSES

Reste à payer :

Facture Robineau fils, fabricant de médailles, 129, rue de Turenne, à Paris.....	26 40	
Facture Masson, libraire de l'Académie de Médecine, à Paris,...	54 »»	
M. Dubarle, professeur, 4 ^{me} trimestre 1884	375 »»	
M ^{lle} Sébert, concierge, 2 ^{me} trimestre.....	42 50	
M. Payen, solde de ses impressions	150 »»	
Envoi du Bulletin 4 ^{me} trimestre..	45 »»	
Remboursement de 41 obligations à divers, à 25 fr. l'une (1 ^{re} série)	275 »»	
		<hr/>
		907 90
		<hr/>
		907 90

Dépenses de 1884.

Entretien de la Salle des séances.	40 »»	
Abonnement à la Ci ^e des Eaux....	50 »»	
Assurance contre l'incendie de la maison du Professeur et de la tente à l'usage des expositions..	47 »»	
Contributions, main-morte.....	18 »»	
Frais de correspondance du Secrétaire-Général.....	40 »»	} 61 90
Abonnement au <i>Journal de l'Agriculture</i>	21 90	
Appointements du Professeur....	4.500 »»	
		<hr/>
A reporter	4.716 90	4.716 90

Report.....	1.716	90	4.716	90
Gages de la Concierge.....	25	»»		
Bulletin, impressions diverses ...	950	»»		
Envoi du Bulletin	60	»»		
Frais de recouvrements	400	»»		
Entretien du Jardin.....	400	»»		
Entretien de la maison du Jardi- nier-Professeur	400	»»		
Frais de chauffage	20	»»		
Achat de livres.....	400	»»		
Médailles de fin d'année et de concours spéciaux.....	300	»»		
Visites de jardins.....	450	»»		
Intérêts de 400 obli- gations à 0/0 de 25 fr. (2 ^{me} série).....	400	«»	600	»»
Remboursement de 20 desdites obliga- tions.....	500	»»		
Exposition biennale.....	250	»»		
	<hr/>		<hr/>	
	4.471	90	4.471	90
Reste à payer			907	90
			<hr/>	
Dépenses imprévues.....			5.379	80
			<hr/>	
Dépenses imprévues.....			423	23
			<hr/>	
Total général des Dépenses égal à celui celui des recettes.....			5.503	03

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Coloration des fruits. — A propos de l'effeuillage des arbres au point de vue de la coloration des fruits, M. Carrière

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X^e VOLUME

Années 1883-1884.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11.

donne d'excellents conseils. Les deux espèces de fruits, Raisins et Pêches, que l'on soumet ordinairement à l'effeuillage, ne sont pas les seuls, dit-il, auquel ce procédé peut s'appliquer avec avantage; les fruits qui ne se colorent pas gagnent à être exposés à la lumière; les Poires soumises au traitement de l'effeuillage deviennent plus grosses et plus belles.

Voici ce que recommande M. Carrière :

1° Les fruits étant d'autant plus beaux, plus gros et meilleurs qu'ils sont plus éclairés, plus exposés à la rosée et plus insolés, il faut, dès leur formation, enlever les feuilles qui les dérobent à ces agents.

2° Ce ne sont pas seulement les Pêches et les Raisins qu'il faut soumettre à un sévère effeuillage; mais tous les fruits qui peuvent gagner à être colorés, Poires, Pommes, Abricots, Cerises, etc.

3° En opérant aussitôt que les fruits sont formés, de manière à les habituer à la lumière, on n'arrête pas leur développement et l'on n'a pas à craindre que les fruits brûlent ou durcissent comme cela a lieu lorsqu'on ne les effeuille que quand ils sont presque arrivés à leur complète maturité.

*
*
*

Le Lierre terrestre. — En horticulture comme en beaucoup d'autres choses, il y a des préférences et des délaissements que rien ne justifie : le vrai mérite est souvent méconnu, et on recherche, pour les entourer de soins spéciaux, des médiocrités à la mode.

Prenons pour exemple une plante indigène que tout le monde connaît, le Lierre terrestre (*Glechma hederacep*, L.), qu'on rencontre à peu près partout, qu'on admire un instant quand on la voit, et qu'on oublie aussitôt après. On passe, et on la laisse ainsi continuer à orner les bois, les chemins, le bord des ruisseaux et les côteaux arides, que, malgré un soleil

CORNICHONS (mise au vinaigre).....	213	G	GELÉES (effets de la) à Cannes.....	67
CRAMBÉ.....	213		GODIVINIA G'gas.....	280
D			GREFFE naturelle.....	276
DAHLIAS nouveaux....	272		— des rosiers....	256
DISTRIBUTION solennelle des récompenses de 1883.....	433		— du noyer.....	197
DISTRIBUTION pour apports sur le marché en 1884.....	281		— (de la).....	46
E		II	GROSELLERS (culture des).....	245
ECHALAS métalliques (système Véron)....	227		HERBES (destruction des mauvaises)... ..	72
ENGRAIS chimiques. 54,	173		— aux chats.....	166
EPINE-VINETTE.....	259		— (destruction par l'acide sulfurique).....	166
EUCHARIS amazonica... ..	90	H	IMPORTATIONS en 1879-1880-1881 de divers fruits.....	40
EXPOSITION de 1884 (règlement de l').....	137		INCISIONS annulaires sur les arbres.....	208
EXPOSITION (procès-verbal des récompenses de l').....	220	J	JACINTHES.....	267
F		L	LANTANAS (culture des)..	499
FLEURS (duplication)..	57		LIERRE terrestre (le)..	287
— (durée de certaines).....	275		LUMINEUSES (les).....	92
FOUGÈRES (nouveau mode de semis des)..	59			
FRAISES forcées.....	65			
FRUITS (coloration des)..	286			
FUMIERS (conseils sur les)	83			

M		P	POMMIERS à cidre du jardin (liste des)....	267
MEMBRES admis le 7 janvier 1883 ...			PUCE pénétrante (la) ..	214
— le 4 février... ..	44		PUCERON lanigère (destruction du).....	48
— le 4 mars....	26	R	RAISIN (conservation du).....	455
— le 4 ^{er} avril... ..	41		RAPPORT sur le Traité de culture fruitière commerciale de M. Baltet.	164
— le 4 ^{er} juillet..	75		RAPPORT sur diverses graines.....	7
— le 7 octobre..	414		RAPPORT sur un Petit Traité d'arboriculture par l'abbé Lefèvre, de Nancy.....	41
— le 6 janvier... ..	463		RAPPORT sur l'action du froid pendant l'hiver 1879-80 par M. Baltet.	443
— 1884.....	463		RÈGLEMENT (révision du)....	254, 266, 278
— le 3 février... ..	473		RENONCULES (danger des).....	492
— le 2 mars....	488		ROSIERS (bouture à un œil).....	66
— le 6 avril....	496		— à forcer..	268
— le 3 août.....	245		— (taille des)...	67
MIOGA du Japon.....	474	S	SAULE blanc.....	89
MORILLES (culture des morilles).....	201		SÉANCE du 7 janvier 1883.....	4
MOUTARDE de table....	474		— du 4 février..	43
O				
ORCHIDÉES indigènes (notice).....	80			
OUVRIERS (moyen de les retenir aux champs).....	99, 418			
P				
PHILLOXERA.....	48			
PINCEMENT des vrilles de la uigne.....	7			
PLANTES maraichères (tableau).....	251			
POMMES de terre (plantation des).....	33			
POMMIERS (maladie des)	468			

SÉANCE du 4 mars ...	25	SÉANCE du 2 novembre	277
— du 4 ^{er} avril ..	37	— du 7 décembre	281
— du 6 mai.....	51	STATUTS de la Fédéra-	
— du 3 juin	64	tion des sociétés	
— du 1 ^{er} juillet .	73	d'Horticulture fran-	
— du 5 août....	85	çaises.....	64
— du 2 septembre	97		
— du 7 octobre..	109	T	
— du 4 novembre	133	TABLEAUX météorologi-	
— du 2 décembre	144	ques de 1882	49
— du 6 janvier		TABLEAUX météorologi-	
1884.....	161	ques de 1883	177
— du 3 février..	169	TÉRATOLOGIE végétale..	17
— du 2 mars ...	183	TRÈFLE rouge (le) et la	
— du 6 avril....	193	cuscuté.....	167
— du 4 mai	205		
— du 1 ^{er} juin ...	217	V	
— du 6 juillet... 237		VIGNOBLES (vie et for-	
— du 3 août....	241	tune des)	42
— du 7 septembre	253	VIGNES en pots.....	191
— du 5 octobre..	265		

FIN

DE LA TABLE ET DU X^e VOLUME

Leçons d'Horticulture

JANVIER 1885.

Plantation de la Vigne. — Variétés à planter.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 4, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Saint-Maximin :</i>	Jeudi 8, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Précy :</i>	Jeudi 8, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Baron :</i>	Dimanche 11, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 15, à 9 heures du matin, chez M. Dupré.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 15, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Gallé.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 18, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 18, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Brasseuse :</i>	Jeudi 22, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clairin.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 25, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 25, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 29, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 29, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Grandes Pépinières de Bargny, près Betz.

ARMAND MOREL

Choix considérable d'Arbres Fruitières tiges et nains variés.
Arbres forestiers et d'agrément, Plantes vertes,
Conifères, Arbustes touffes, etc, etc.
Grande Quantité de Plants forestiers.
PRIX MODÉRÉS

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Senlis. — Imp. E. PAYEN.

AVIS

Tarif des Annonces.

A dater du 1^{er} janvier 1885, M. Payen devient concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société) ainsi que les encartages seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter spécialement les murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de jardins, parcs et immeubles.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.